



## construction sauvage en zone assujétie aux monuments historiques

Par **Julien J**, le **16/04/2010** à **02:22**

Bonjour,

Mon voisin construit sans permis un garage en béton pour sa voiture, dans son jardin, dans une zone assujétie au monument historique. La construction n'est pas visible de la rue, ni du monument car elle est derrière sa maison.

Aucun permis n'a été déposé en Mairie.

Ce qui me gêne, c'est qu'il fait des travaux le dimanche et cela occasionne du bruit.

Savez-vous quelles sont les voies de recours possible pour arrêter ce vacarme le dimanche et empêcher la poursuite de cette construction sauvage ?

Merci pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **16/04/2010** à **13:35**

bonjour,

signaler ces faits à votre mairie qui est compétente en matière d'urbanisme.

pareil pour le bruit des travaux le maire est responsable de la tranquillité publique.

cordialement